

fourures l'affaiblissait sensiblement, et, en ce sens, je suis d'accord avec la correspondance de nos gouverneurs du Canada.

V

La France agissait de manière à perdre ses colonies ; les colons canadiens réparaient ses fautes et maintenaient sa position dans le Nouveau-Monde.

L'Angleterre finit par avoir des vues plus élevées et plus sages ; ses colons gagnaient constamment les opérations commencées.

Sur divers détails, on peut soutenir que les deux couronnes ont eu, alternativement, l'honneur de bonnes conceptions et le désavantage de faux calculs remarquables. A tout prendre, je crois que l'Angleterre agissait mieux que sa rivale dans ses intérêts. Le résultat l'a démontré, car tout n'est pas hasard et accident.

Il est assez curieux de voir que la France, qui avait si intelligemment commencé ses colonies, les ait perdues par sa différence, tandis que l'Angleterre, qui ne comprit rien aux débuts de ses propres entreprises en ce genre, finit par en saisir toutes les conséquences... et par saisir aussi les possessions françaises.

L'Amérique a changé de face depuis traité d'Utrecht (1713). Antérieurement à cette date, l'influence française y tenait la première place. A défaut des documents de l'époque, on en jugera par la carte : Des bouches du Mississippi, en allant aux sources de l'Ohio, et de ce point, coupant le Vermont et le Maine, la ligne des possessions françaises atteignait l'Atlantique, embrassant l'Acadie, le golfe Saint-Laurent, Terre-Neuve, le Labrador, et, se dirigeant à l'ouest, courait sur la hauteur des terres au nord du Saint-Laurent et des grands lacs. La France commandait le cœur de ce vaste continent, au milieu duquel sont les plus grands lacs du monde et deux des plus beaux fleuves : le Saint-Laurent et le Mississippi.

Quelques lambeaux de ce royal domaine furent arrachés en 1713, parmi lesquels l'Acadie, à jamais regrettée.

L'élément anglais, fixé sur les côtes de l'Atlantique, entre le Maine et les Carolines, n'osait s'aventurer vers l'intérieur des terres. L'activité de nos pères, le développement de leurs familles, assuraient à notre race l'empire de ce continent. De la province actuelle de Québec partaient des explorateurs, des marchands, des colons et des guerriers qui répandaient le nom français dans ces immenses contrées. Par la manière dont avait été entrepris ce travail, jamais plus vaste conception n'était sortie du cerveau des hommes d'Etat ; et, s'il fallait chercher dans les sociétés américaines l'origine de presque toutes les grandes choses qui se sont accomplies de ce côté-ci de l'Atlantique depuis cent vingt-cinq ans, on aboutirait à cette date néfaste pour nous : 1713. Ce fut le point tournant des destinées de l'Amérique : avant cela, tout était français ; depuis, graduellement, tout est devenu anglais.

Quoique le Canada proprement dit ne se trouvât pas abandonné par la France à cette heure déplorable, il n'en est pas moins vrai que la cession de l'Acadie devint d'un poids énorme dans la marche des événements qui devaient aboutir à 1760. L'influence française, toujours grandissante sur ce continent, de 1604 à 1710, ne fut maintenue, après cette date, que par les seuls Canadiens-français—il est vrai que ceux-ci accomplirent des merveilles dans les découvertes, le développement de leurs postes avancés, et dans les guerres, mais la mère-patrie ne les secondait plus, chaque nouveau triomphe, pacifique ou militaire, diminuait leurs épargnes en tous genres. Quand se présenta l'Angleterre avec ses légions, nous étions littéralement épuisés.

Si la France eût eu la main plus ferme, si elle eût compris combien il importait à son prestige et à son pouvoir de soutenir ses intrépides enfants, il ne resterait rien aujourd'hui de la Nouvelle-Angleterre, car les efforts combinés et persistants de l'Acadie et du Canada l'auraient effacée de la carte de l'Amérique. Les colonies fondées par nos pères, laissées à elles-mêmes dans

une lutte inégale, furent emportées : l'Acadie en 1713, le Canada en 1760.

VI

On me comprendra si je nomme les Yankees et les Anglais séparément, comme aussi il faut distinguer entre les Acadiens, les Canadiens et les Français.

Le nom de Yankees a été donné par les Sauvages aux premiers Anglais établis dans le Massachusetts et il s'est conservé jusqu'à notre siècle. Les Canadiens, qui avaient constamment battu ceux qui portaient ce nom, le tournèrent en ridicule, avec un tel succès qu'il ne s'en est pas relevé. Plus tard, l'émigration ayant apporté dans les territoires qui nous avoient une multitude de colons et d'artisans, la politique du cabinet de Washington voulut embrasser toute l'Amérique et elle créa le mot "Américains," qui est une grande hardiesse, puisque, sans parler des sujets britanniques, il y a sur ce continent au moins autant d'Espagnols que d'Américains.

Quoi qu'il en soit, puisque nous nous occupons d'événements antérieurs à 1760, nous ne pouvons pas nous occuper des Yankees que nous avons affaire.

Des idéologues, des coureurs d'aventures, des gens de commerce, des mercenaires blancs, des repris de justice, des esclaves, tel fut le fond des colonies anglaises. Faut-il s'étonner qu'un peuple ainsi composé n'ait pas valu ce que son chiffre semblait représenter ? Faut-il chercher longtemps pour se convaincre qu'il ne valait rien comme colonisateur ? Il avait le nombre, mais non les qualités requises.

Au Canada, nous n'étions qu'une poignée, mais chaque homme comptait. Voilà la différence.

Que l'on se rende à cette vérité, les juges répandus sur ce sujet ne tiennent pas un instant.

Les seigneurs de la Nouvelle-France avaient fait choix de jeunes hommes nouvellement mariés, adonnés aux travaux des champs, la meilleure population qu'il soit possible de se procurer, la seule qui fût nécessaire, celle qui devait, avant longtemps, produire des défenseurs pour la colonie, et des pères nourriciers pour les nouveaux venus.

Cette pensée fructueuse et si juste était bien différente de celle qui présidait à la formation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, où l'on voyait se réfugier une foule de personnes sorties des villes à la suite des dissensions religieuses ou politiques, incapables de se maintenir par le travail de l'agriculture, sans compter que la plupart n'étaient plus d'un âge à fonder des familles.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés après la mort de Champlain, que déjà un esprit public très-fort, un sentiment populaire irrésistible régnait parmi nos colons. Ces gens n'étaient déjà plus Français, mais Canadiens. La nouvelle patrie était tout pour eux. On les voit, en 1645, former la compagnie dite des *Habitants*, en opposition à celle des Cent-Associés, laquelle ne représentait que le monopole de la traite, et s'écarter de l'idée qui avait présidé à l'envoi d'une émigration agricole au Canada. Les colons étaient venus de France comptant sur des promesses qui ne se réalisaient pas. Les seigneurs qui les avaient amenés étaient aussi trompés qu'eux-mêmes. Plutôt que de se laisser opprimer par des marchands, des spéculateurs, des bailleurs de fonds, il se redressèrent. Le patriotisme "canadien" germa dans leurs cœurs ; il produisit tout de suite des résultats.

L'observation suivante m'a été faite par M. Rameau :

Il y a une différence notable entre les colons français et anglais au dix-septième siècle. Les seigneurs français concessionnaires venaient mettre eux-mêmes la main à l'œuvre, se plaçaient au milieu de leurs censitaires dont ils partageaient les dangers et les travaux : ils étaient les premiers colons parmi les colons ; les premiers pionniers parmi les pionniers. La plupart des seigneurs anglais (Georges, Mason, Alexander, le duc d'York, Shaftesbury, Berkeley, etc., voire même lord Baltimore), expédiaient en Amérique des tenanciers et des engagés, surtout des engagés, et restaient grands seigneurs, en Angleterre. Ceci explique le mode

de formation primitif et les difficultés postérieures ; on comprend ainsi comment les Canadiens vécurent toujours en grande union avec leurs seigneurs, tandis que les Yankees étaient toujours en lutte et en désaccord avec les leurs.

De là sont sorties deux nations bien distinctes, l'une de l'autre : Un peuple moral, sociable, et à côté un peuple anormal, étrange, qui a dû sa fortune bien plus aux circonstances qu'à ses qualités.

VII

Nos luttes contre les colonies anglaises ont duré trois quarts de siècle, se terminant en 1760 ; mais, comme il s'agit dans cet article de l'Acadie et du Canada, il faudrait mettre en toute exactitude un siècle et demi (1613-1760).

L'Acadie française réclame cent années (1613-1710) durant lesquelles ni la France ni le Canada ne lui ont prêté main forte, mais seulement un peu d'aide. Durant cette période, tous les efforts de ses adversaires ont été impuissants à la déraciner. A cette dernière date (1710), on lança contre elle autant et plus de soldats que le chiffre total de sa population, hommes, femmes et enfants ; elle disparut du rang des colonies françaises.

Le Canada eut d'abord contre lui l'indifférence de Mazarin (1642-60) ; il prit son essor sous la surveillance active de Colbert (1662-80). En 1672, la fondation du fort Frontenac (Kingston) ouvre la série de nos difficultés avec les Yankees, qui ne devaient se terminer qu'en 1760.

Nous commençons la lutte avec une population de sept mille âmes ; nos voisins en avaient 45,000. Néanmoins, ils ne furent jamais capables, non-seulement de nous conquérir, mais même de nous intimider. Nos forts, avancés jusqu'aux sources de l'Ohio, se maintinrent soixante ans contre toutes leurs démonstrations hostiles ; à plusieurs reprises nous avons été ravager leur territoire ; et, quand ils ont fait mine de recourir aux représailles, des échecs éclatants les ont arrêtés en route. Les fils du baron de Bécancour, Le Moine d'Arville et ses frères, Hertel de Rouville, Boucher de Niverville, et d'autres, les ont constamment tenus sous l'empire de la crainte et du découragement.

Lorsque, par suite de la décadence de la monarchie française, l'Angleterre songea sérieusement à prendre l'ascendant dans les colonies, il lui fut impossible de confier à ses sujets, nos voisins, la tâche, en apparence facile, de nous écraser : elle employa à cette œuvre ses meilleures troupes (1755). Les Yankees comptaient pourtant beaucoup plus qu'un million d'âmes ; nous n'en avions que soixante mille. On vit se renouveler ce qui avait eu lieu cinquante ans auparavant en Acadie : l'Angleterre envoya contre nous autant de soldats que nous avions d'hommes de tout âge, de femmes et d'enfants réunis, et, spectacle que l'histoire n'a presque jamais présenté, ces forces imposantes furent retenues par des défaites trois ans sur nos frontières. L'avant-dernière campagne (1759) fut sur le point de tourner comme les précédentes. Les historiens reconnaissent tous qu'il est impossible de pousser plus loin l'héroïsme que ne l'ont fait les Canadiens. En supposant que la France nous eût aidés seulement de dix autres mille hommes, la fortune changeait complètement.

Disons avec M. Rameau : "Que fût-il arrivé en 1690, en 1706, en 1756, si les Canadiens, au lieu d'être un contre vingt, eussent été seulement un contre cinq, ou si même la France eût secondé leur vaillance et leur habileté par un secours convenable ?"

Ah ! si l'on avait su comprendre, à Versailles, ce que pouvait produire pour l'honneur du nom français

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux !

Le spectacle d'une si longue résistance, malgré d'aussi faibles moyens, intéressera toujours les hommes portés vers l'étude du passé et qui recherchent les causes des succès et des décadences des races. Il est visible que la France avait définitivement adopté une fausse politique à l'égard de ses colonies, mais que ses colons, organisés par eux-mêmes, selon leurs besoins, excécutaient des merveilles, tandis que l'An-

gleterre, arrivant à se sentir sagement inspirée, dictait parfois à ses dépendances une ligne de conduite habile que celles-ci semblaient prendre plaisir à méconnaître.

En résultat final, l'Angleterre a eu le dessus parce que son esprit pratique jugea la situation, et qu'elle employa toutes ses forces dans la lutte. Pitt était un grand homme qui voulait la gloire de sa patrie ; la marquise de Pompadour ne voulait que du mal au Canada.

BENJAMIN SULTE.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE HUITIÈME

MANIÈRE DE TENDRE LES PÊCHES AUX MARSOUSINS.—MANIÈRE DE TUEUR LE MARSOIN DANS LA PÊCHE

La manière de tendre une pêche aux marsouins sur les battures de l'Île-aux-Coudres exige beaucoup de soin et de précaution, si on ne veut pas faire des frais considérables. Pour avoir changé la forme de la pêche, ou l'avoir changée de place, il est arrivé qu'on n'a pu réussir à retenir le marsouin ou l'empêcher de sortir.

Il faut, avant tout, tenir compte de la course des courants et des sinuosités des battures de manière à placer la pêche pour qu'elle puisse être protégée par ces battures, surtout du côté de la partie Est vers laquelle se dirige la marée baissante. Car c'est vers cette partie qu'est entraîné le marsouin par l'action de la marée, et c'est aussi à cet endroit qu'il devra faire des efforts pour s'échapper de la pêche.

Le bas de la pêche se termine en la forme d'un cercle, et les harts ou perches doivent y être plantées plus près les unes des autres que dans les ailes ou long-côtés, où le marsouin n'a jamais l'idée d'essayer de passer, parce que le courant de baissant l'entraîne vers la partie de la pêche qui est située à l'est.

Le *raccroc*, ou la partie nord-ouest du haut de la pêche, est fait en forme de c, dont la pointe du nord se termine par un passage laissé libre pour l'entrée du marsouin dans la pêche. C'est la partie la plus importante. Dans le rond, que doit former le fond de ce *raccroc*, les harts ou perches doivent être plantées assez proches les unes des autres, à peu près comme celles du fond de la partie Est de la pêche. La pointe de ce *raccroc* ne doit être ni trop fermée ni trop ouverte, car c'est d'elle que dépend, en grande partie du moins, le succès de la pêche. On sait, à l'Île-aux-Coudres, que, pour n'avoir pas fait attention à en bien diriger la pointe, on n'a pu réussir à retenir les marsouins. Des pêcheurs, entendus dans le métier, m'ont assuré que la raison pour laquelle on n'avait pu retenir dans la pêche, pendant l'été de 1870, aucun des marsouins qui y étaient entrés, était uniquement la mauvaise direction de la pointe du *raccroc*.

Les harts qui forment l'enceinte de la pêche sont solidement enfoncées dans une espèce de glaise qui les retient fortement. On ne les arrache point l'automne. L'action des glaces, pendant l'hiver, les casse au-dessus du sol, de manière qu'il est assez facile, au printemps, de reconnaître l'enceinte qu'occupait la pêche, afin de la tendre à la même place ; ce qui est d'une importance majeure pour le succès des tendeurs.

Dans le but de s'épargner, je pense, la fatigue de lutter contre le courant des eaux du fleuve, le marsouin suit le sens où se dirige la marée. Il monte le fleuve ou il le descend avec le courant, à moins qu'il ne soit effrayé ou qu'il ne rencontre un obstacle qui l'oblige à aller contre le fil de l'eau.